

Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Décembre 2022

Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure), « ROQUETTE » (Chemin du Cros) et « RANGUIN » (Avenue de la Borde à Mougins).

Chiffres remarquables du mois de décembre :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Ranguin (3)
Nombre de survols identifiés	244	467	-
Na62 (Nb de survols > 62dB)	117	198	-
Na65 (Nb de survols > 65dB)	78	164	-
Lden pour le mois (4)	36,5 dB	43,6 dB	-
Nb de jours où Lden > 45dB	0	10	-
Record d'Émergence (Lamax)	77 dB le 2/12	87 dB les 22 et 23/12	-
Densité des survols atteints (à l'heure)	7 le 1/12	7 les 20 et 22/12	-
Record de survols	26 le 1/12	30 le 16/12	-
Nb de plaintes du mois, pour nuisances	403		
Record de plaintes du mois	33 le 5/12		

(1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.

(3) : Données indisponibles pour le mois de décembre (changement d'implantation du capteur EANS)

(4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil définit par l'OMS).

Graphiques de progression mensuelle des survols :

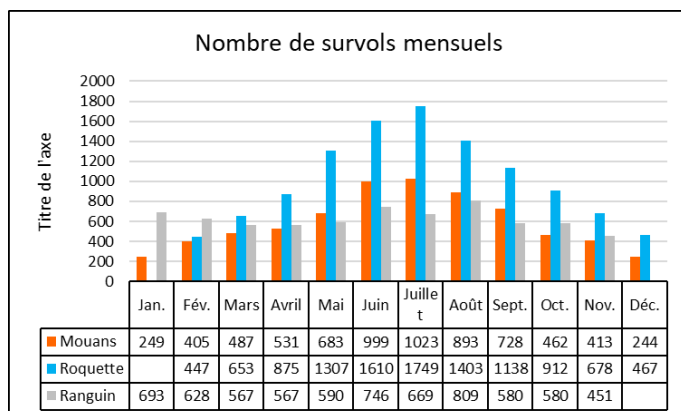


Figure 1 : Nombre de survols

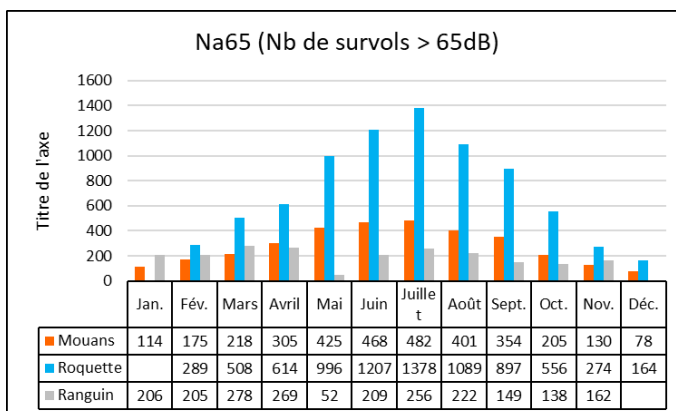


Figure 2 : Nombre de survols supérieurs à 65dB

Journée la plus insupportable à La Roquette:

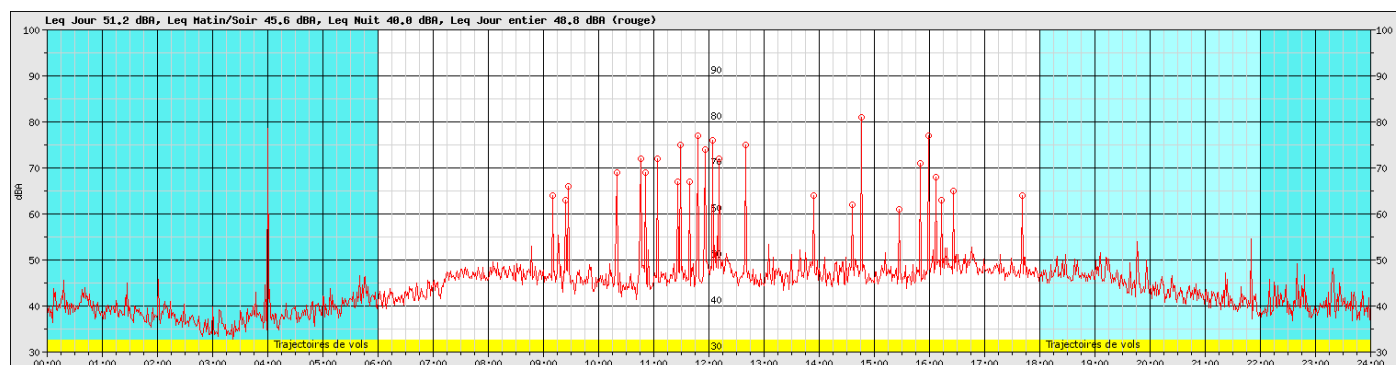


Figure 3 : La Roquette le 28/12

En novembre, le **village de La Roquette** a encore été soumis **durant 10 jours sur 31** à un niveau sonore aéronautique moyen **dépassant largement la valeur tolérée par l'OMS (45dB)**.

Journée la plus insupportable à Mouans-Sartoux:

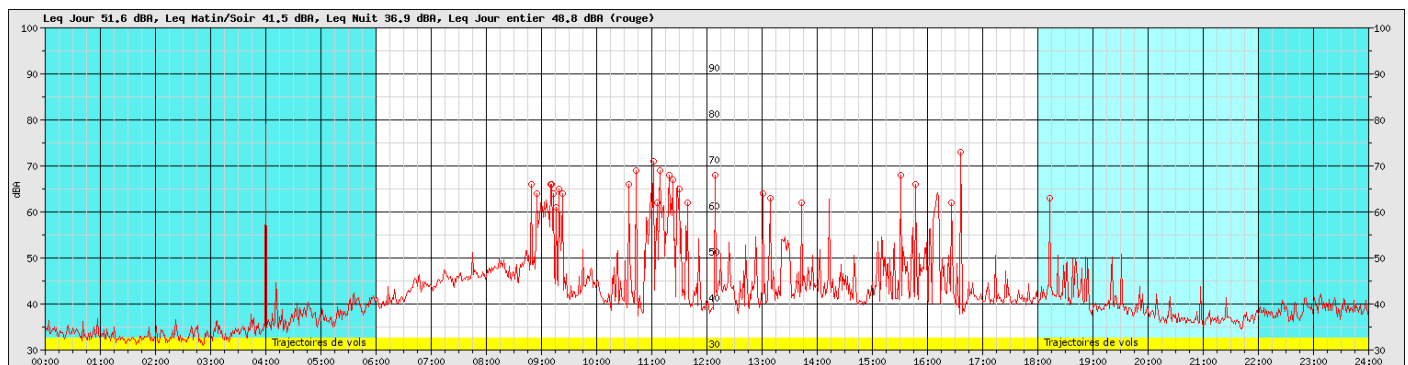


Figure 4 : Mouans-Sartoux le 1/12

Pollution (Capteur de Mouans-Sartoux):

Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux :

Le capteur nécessitant le remplacement de sa partie sensible, il n'a pas été possible de récupérer des données suffisamment correctes pour en sortir les statistiques du mois.

En effet, plus de 27% des données ont été considérées totalement aberrantes, faussant ainsi les calculs. La maintenance du détecteur doit permettre de remettre en place ce calcul statistique à partir de février, sous réserve de disponibilité des pièces...

Commentaires :

Capteurs Bruit et MLAT :

Le capteur de Ranguin a été arrêté ce mois-ci, pour cause de changement d'implantation. Il sera remis en service dès que possible.

Celui de La Roquette a subi quelques avaries en début de mois, du 1^{er} au 5 : si le Lden calculé n'est que peu affecté, le nombre de survols, ainsi que les Na62 et 65 s'en trouvent mécaniquement minimisés.

Pollution :

Comme indiqué plus haut, la proportion importante de données manifestement aberrantes (27%), en progression exponentielle, montre une usure de la partie sensible du capteur demandant son remplacement.

Bilan de l'année 2022 :

30 716 plaintes pour nuisances sonores, qui, malgré la lassitude des populations survolées, montrent bien le niveau de nuisance porté par l'aéroport !

Elles concernent :

- **11 239** survols de La Roquette (env. 60% d'aviation à hélice), dont près de 8000 ont dépassé 65dB
- **7117** survols de Mouans-Sartoux (environ 80% de jets), dont près de 3500 ont dépassé 65dB
- **6880** survols de Ranguin, (essentiellement petite aviation) dont plus de 2000 ont dépassé 65dB.

Remarque : Les relevés de l'ADNA sur les communes de Mouans-Sartoux et de la Roquette sont en accord avec les résultats de l'étude de la trajectoire Nord-Ouest faite par la DGAC, qui mettait clairement en évidence les zones de population sensibles à des pics de bruit supérieurs à 65dB.

Comme le montre le graphique plus haut « Noise indicator Lden », on peut affirmer que **le quartier des Roques à la Roquette a été 10 mois sur 12 mis en situation de risque sanitaire** selon les recommandations de l'OMS.

